



HAL
open science

Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble

Marie Lammert, Michelle Lecolle

► **To cite this version:**

Marie Lammert, Michelle Lecolle. Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble. Cahiers de Lexicologie, 2014, La sémantique en France : un état des lieux, 105 (2), pp.203-222. hal-01237999

HAL Id: hal-01237999

<https://hal.science/hal-01237999>

Submitted on 17 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble

Marie Lammert, Université de Strasbourg, LiLPa - Scolia
Michelle Lecolle, Université de Lorraine, CREM - Praxitexte

Introduction

Aussi usuels que banals dans les textes, et attestés dans de nombreuses langues¹, les noms collectifs (Ncoll désormais) n'en constituent pas moins une catégorie bien spécifique qui recèle un noyau de questions et de problèmes, où se dessinent plusieurs enjeux en linguistique française et générale.

(i) Enjeux définitionnels

La perspective définitionnelle choisie est fonction des caractéristiques les plus remarquables des Ncoll selon les systèmes linguistiques. On opposera, par exemple, l'approche sémantique du français à celle morpho-syntaxique de l'anglais (voir Joosten 2006, Lammert 2010, Arigne 2011). Au-delà, les différences observées posent la question d'une possible définition des Ncoll en linguistique générale : à travers la diversité des langues et des noms concernés, quelle unité des Ncoll peut-on mettre en avant ?

Notre propos sera centré sur les Ncoll en français et les descriptions dont ils font l'objet. Même si l'étude est également nourrie des analyses proposées dans d'autres langues, on se gardera de généralisations excessives, la syntaxe, les phénomènes d'accord, voire la catégorie du nombre n'étant pas similaires d'une langue à l'autre.

(ii) Enjeux de délimitation de la catégorie :

La définition des Ncoll adoptée pose des jalons dessinant les frontières de la catégorie. Celles-ci doivent également, selon les langues, être examinées au regard de certaines catégories morpho-syntaxiques : quels rapports et quelles différences entre les Ncoll lexicaux et la catégorie morphologique du collectif ? Et du duel ? La question n'est pas triviale si l'on examine des signes tels que *paire (de)*, *dizaine (de)*, *millier (de)* et qu'on les compare à des lexèmes nominaux (des Ncoll) tels que *duo*, *trio*, *couple*, *binôme*, etc. En français, on peut aussi s'interroger sur les rapports entre substantif quantificateur (SQ) et Ncoll – certains Ncoll pouvant jouer le rôle de SQ (cf. *multitude*). Enfin, la question des limites de la classe des Ncoll se pose également pour des noms non autonomes tels que *liste (de)*, *effectif (de)*, *kyrielle (de)*, etc., ainsi que pour certains noms dont le référent est composite – « objet en partie » comme *chapelet*, *train* chez Bordron (1991), « noms à référents dispersés » chez Pulman (1983) : *bikini*, *tailleur*, *circuit électrique*.

(iii) Enjeux sémantiques

Alors même que les Ncoll désignent un ensemble d'éléments discrets, leur sens se rapproche à certains égards du continu, du massif (voir Mihatsch à par.), mais également du pluriel. Dès lors, qu'apporte le Ncoll par rapport au pluriel

¹ Anglais, néerlandais, allemand, espagnol, italien, turc, russe, polonais, grec, arménien, arabe, berbère, breton... Voir notamment Mihatsch (à par.) pour une approche générale des Ncoll dans de nombreuses langues, Arigne (2011) pour l'anglais et, pour le néerlandais (ainsi que l'anglais et le français), les travaux de Joosten.

morphologique ? Nous verrons ici que, entre pluralité et singulier, les Ncoll relèvent d'une dualité sémantique fondamentale.

(iv) Enjeux lexicaux – diversité et catégorisation des Ncoll

La classe des Ncoll regroupe des noms très divers qui se différencient selon des critères de différents niveaux :

- trait sémantique animé ou, plus précisément, humain, vs inanimé (*horde, troupeau* vs *public, foule, gouvernement, peuple* vs *bouquet, nébuleuse*),
- morphologie (Ncoll suffixés *marmaille, mâtire, feuillage, argumentaire*),
- existence (ou non) d'un nom approprié pour l'élément, et couplage de l'un à l'autre (*île / archipel, arbre / forêt, député / parlement* vs *association, comité, foule, famille, peuple*),
- précision plus ou moins grande de leur sens lexical (*ensemble, collection, groupe* vs *cabale, chœur, personnel, essaim*),
- mode de rassemblement des éléments (spatial et conjoncturel, fonctionnel, identitaire, de relation sociale, etc.),

ou encore selon le mode de structuration et d'analyse du sens des unités linguistiques (Ncoll monosémiques, polysémiques, Ncoll dérivés sémantiquement).

(v) Enjeux discursifs

De par leurs propriétés spécifiques (pluralité, morphologie au singulier, relation à leurs éléments) et selon leur sens lexical, les Ncoll sont susceptibles d'effets de sens, voire d'usages argumentatifs (voir Lecolle 2007).

Toutes les questions mentionnées ici ne seront pas développées, ou pas directement, même si elles sous-tendent notre développement ; nous nous proposons essentiellement d'introduire à la problématique des Ncoll et de renvoyer aux écrits qui abordent les différents points détaillés. Nous commencerons par exposer les caractéristiques sémantico-référentielles communes à l'ensemble des Ncoll français, en lien avec certaines de leurs propriétés distributionnelles remarquables. Dans une deuxième partie, nous proposerons quelques jalons destinés à sous-catégoriser les différents Ncoll, avant de présenter différentes extensions de cette classe de noms. Pour finir, nous soumettrons, à titre de prolongement, quelques exemples destinés à montrer la manière dont les propriétés (sémantiques) des Ncoll peuvent servir de base à des phénomènes d'ordre discursif et rhétorique.

1. Noms collectifs : propriétés communes

On peut définir le Ncoll comme :

un nom qui, au singulier, dénote une entité composée d'un regroupement d'éléments (voir Lammert 2010 : 66-70 et les auteurs cités).

Certaines définitions ajoutent que les éléments sont « de même catégorie » – ce qui pose la question de ce qu'on peut considérer comme tel. Nous y revenons en 2.1. Cette définition, qui associe les points de vue morphologique et sémantique en soulignant leur discordance, est explorée dans ce qui suit, du point de vue sémantico-référentiel et lexical, ainsi que dans ses contreparties syntaxiques (§ 1.1). Nous nous focalisons ensuite (§ 1.2) sur les propriétés de certains Ncoll au sein du groupe nominal (GN).

1.1. Propriétés sémantico-référentielles et lexicales des noms collectifs

La dualité sémantique constitutive des Ncoll a plusieurs conséquences d'un point de vue sémantique et référentiel. Elle ouvre la possibilité d'envisager la collection et ses rapports avec les éléments qui la composent de différentes manières selon le sens des Ncoll ou le contexte dans lequel ils entrent. Le focus peut être mis (i) sur la collection en tant qu'unité atomique ayant une existence propre², (ii) sur la pluralité d'éléments (ou pluralité interne) qui la constitue et, partant, sur l'homogénéité qui la caractérise, et (iii) sur le rapport existant entre la collection et ses membres, autrement dit sur son hétérogénéité constitutive. Nous exposons ici la perspective dite « méronymique » dans laquelle les Ncoll sont généralement envisagés, avant de nous attarder sur les rapprochements qu'on peut faire entre les Ncoll, le massif et le pluriel. Pour finir, nous évoquerons quelques traces linguistiques de la dualité sémantique de ces noms.

1.1.1. Rapport membre / collection, méronymie et lexique

Les Ncoll sont en général décrits comme présentant un rapport sémantique et lexical entre un tout (la collection) et ses éléments (les membres) : *armée / soldat, équipe / joueur, public / spectateur, forêt / arbre, essaim / abeille, archipel / île*, etc. Ce rapport dit « membre / collection » est présenté comme un des types de relations partie / tout ou relations méronymiques (Winston, Chaffin et Herrmann 1987, Iris, Litowitz et Evens 1988, Cruse 1986³).

Le rapport membre / collection fait partie des traits définitoires des Ncoll. Les définitions lexicographiques de ces noms répondent au même schéma général dans lequel on trouve tout d'abord un trait [+ collectif], marqué, dans la définition, par l'utilisation de noms comme *troupe, réunion, collection, ensemble, groupe, groupement, rassemblement*. Les entités formant la collection sont ensuite mentionnées avec une plus ou moins grande précision (*via* des termes spécifiquement appropriés à la collection – *abeille* pour *essaim* – ou *via* des termes plus généraux – *objet, personne*) :

Essaim, n. m. (*Petit Robert Électronique*)

Groupe d'abeilles qui quittent une ruche surpeuplée pour aller s'établir ailleurs.

Trousseau, n. m. (TLFi)

Réunion d'objets de même nature liés ensemble.

Comité, n. m. (*Petit Robert Électronique*)

Réunion de personnes prises dans un corps plus nombreux (assemblée, société) pour s'occuper de certaines affaires, donner un avis.

² Sans nous y attarder, rappelons que le Ncoll se comporte comme un nom ordinaire eu égard à la détermination (*la, une foule*) et qu'il peut être mis au pluriel (*les, des publics*), et même employé en GN à valeur générique (*la famille a évolué depuis le 19^e siècle*, pour prendre un exemple typique des débats de ce début 2014).

³ Aliquot-Suengas (1996) propose un développement très précis et documenté des types de relations partie / tout, selon de nombreux critères concernant le type de « tout » et le type de « partie », que nous n'avons pas la place de retenir ici. Des analyses des différents auteurs, nous retenons avec Aliquot-Suengas que les catégories de méronymies proposées sont établies avec un point de vue référentiel, autant ou plus que lexical.

La relation « membre / collection » qui transparait dans ces définitions rend compte du rapport intrinsèquement constitutif entre des référents, ceux, par exemple, de *essaim*, *forêt* et *bouquet* avec, respectivement, *abeilles*, *arbres* et *fleurs*. « Constitutif » dans le sens où le tout nécessite l'existence de ses éléments : une forêt est composée d'arbres – la réciproque n'étant pas vraie : un arbre ne doit pas son existence à celle d'une forêt.

On voit avec cette description que plusieurs faits sont mis en jeu : existence d'un référent composite ; liens de dépendance entre celui-ci et les parties qui le composent ; question de l'orientation de la dépendance entre le tout et ses parties. Et, à la différence d'autres relations méronymiques, équivalence de ces parties (éléments) entre elles. La description met également en jeu un autre type de rapport, celui entre référents et lexèmes. Ce rapport n'est pas trivial, comme nous allons le voir.

La relation membre / collection prototypique illustrée ci-dessus, pour laquelle les noms de membre et de collection sont lexicalement représentés, fournit, selon Lecolle (1998), un modèle pour les Ncoll, mais cette relation biunivoque est loin d'être le cas général (cf. ci-dessus *trousseau*, *comité*). Avec l'idée de modèle, ce sont la relation elle-même et la hiérarchie afférente entre un « tout » et des « parties » (des « membres ») qui sont mises en avant, indépendamment du type de référent (concret ou abstrait, ou encore institutionnel pour certains Ncoll humains), et indépendamment de l'existence ou de l'absence d'un lexème correspondant au « membre », et « associé » au nom de la collection (au Ncoll) – *abeille* / *essaim*. Autrement dit, en l'absence d'un lexème associé (cas de *trousseau*, *association*, *secte*, *famille*), la relation n'est pas mise en péril, et il est, par exemple, toujours possible de nommer le membre de la collection, ne serait-ce que par un nom « postiche » comme *membre*, *élément*, par ailleurs tout à fait usuels, et d'utiliser les gloses *appartenir à*, *faire partie de*.

Mais plusieurs conséquences découlent, selon nous, de l'existence ou non-existence d'un nom de membre. Dans le cas d'un rapport membre / collection lexicalement déterminé, le cas général (présenté ici de manière simplifiée) est celui d'une interdéfinition de l'un et l'autre (cf. (1) et (2))⁴ :

(1) Un soldat appartient à / est un membre / fait partie d'une armée – une abeille / guêpe appartient à / est un membre d'un essaim – un député appartient à / est membre du parlement

(2) Une armée est un ensemble de soldats – un essaim est un ensemble d'abeilles / de guêpes – le parlement est l'ensemble des députés⁵

alors que le membre se situe par référence à son appartenance au tout dans le cas contraire :

⁴ Sans entrer dans les détails, signalons que le lien lexical unissant la collection à ses éléments peut être plus ou moins précis et que certains Ncoll peuvent être associés à différentes sortes d'éléments (cf. *troupe* / *soldat* ; *troupe* / *danseur* par exemple). Pour des développements plus complets, voir, entre autres, Lecolle (1998) et Lammert (2010).

⁵ Nous passons très rapidement sur ces tests, qui ont été développés dans plusieurs publications (Lecolle 1997, 1998 ; Lammert 2010), et qui, pour certains, se basent sur des tests proposés par Tamba (1994), concernant l'orientation des relations de partie à tout et de tout à partie.

(3) Paul / cet homme est membre d'une **association** de locataires / d'un **groupe** / de la **gauche** plurielle.

(4) Abdullah fait partie d'une **génération** qui parvient aujourd'hui à l'âge adulte (*Télérama* 11 décembre 2013, article sur les jeunes artistes à Kaboul)

On peut toujours, sur le modèle de (2), gloser la relation en disant qu'une association, une génération, un groupe sont « un ensemble de membres », mais le nom *membre* présuppose le tout. Ainsi, le tout sans nom de membre se présente (en tendance) davantage comme une masse, une globalité indifférenciée, continue, sur laquelle la nomination du membre se fait par « prélèvement ». On peut parler de relation allant du tout vers la partie.

1.1.2. Pluralité et homogénéité

Une collection implique l'existence d'une pluralité d'éléments qui la constituent. D'ailleurs, dans des approches logico-sémantiques, le Ncoll est parfois décrit comme exprimant l'équivalent du pluriel de ses éléments⁶ :

la forêt = les arbres, l'archipel = les îles, le trousseau = les clés, etc.

ce qui suppose, naturellement, qu'il y ait un nom d'élément. Sur le plan discursif, cette équivalence constitue une ressource pour les reprises anaphoriques⁷, dans les deux directions d'ailleurs :

(5) J'ai perdu **mes clés**. J'avais laissé **le trousseau** sur la table de l'entrée.

(6) Enfin, après quelques minutes d'hésitation, elle prit **le bouquet**, et, en touchant **les fleurs** dans l'obscurité profonde, elle sentit qu'un billet était attaché à la tige d'une fleur. (Stendhal, *L'Abbesse de Castro*, 1839)

Pourtant, si les deux expressions sont équivalentes d'un point de vue extensionnel (comme elles le seraient aussi avec l'énumération des éléments E1 + E2 + ...), ce qui d'ailleurs n'est pas vrai pour tous les Ncoll⁸, elles ne le sont pas d'un point de vue sémantique : le Ncoll ne présente pas une simple pluralité, mais aussi une unité qui le subsume. Certains auteurs préfèrent, dans cet esprit, décrire la collection comme un « atome » (*atom*, cf. Barker 1992), ce qui correspond à l'entité que constitue le tout – voir notre définition. On jugera de la différence avec l'exemple suivant, provenant d'un panneau apposé sur le mur des vestiaires d'une bibliothèque :

(7) Pour des raisons de sauvegarde des **collections**, les sacs dont la taille excède [...] ne peuvent descendre en salles de recherche. (BNF, Paris, 2014)

⁶ On parle alors de la collection comme « somme » (« *sum* ») des éléments (Landmann 1989).

⁷ Les anaphores associatives alors en jeu mettent au jour, dans la perspective adoptée par Kleiber (2001), la relation membre / collection évoquée ci-dessus (§ 1.1.1.).

⁸ Indépendamment même de l'existence du nom d'élément, se pose la question de la précision du Ncoll – *la presse* correspond-il à l'ensemble des journaux, des journalistes, les deux ? Quelle est l'extension de *l'approvisionnement*, de *la profession* par exemple ? –, et de leur emploi en discours.

où *collections*⁹ (combiné à *sauvegarde*) remplace (*les*) *livres* : il faut évidemment voir ici une formule indirecte élégante pour dire que la bibliothèque cherche à se prémunir contre le vol des éléments « livres » ; plus que sur la disparition de ceux-ci (et sur les voleurs), la phrase met l'accent sur la cohésion du groupe « collection » (de livres), sur son unité. Avec d'autres Ncoll (Ncoll humains notamment), les différences sont plus frappantes peut-être encore, car à la cohésion évoquée s'ajoute le mode de rassemblement lui-même des éléments, c'est-à-dire ce qui produit cette cohésion – et qui diffère selon les Ncoll (cf. § 2.1). Comparons par exemple *les gens* et *la population*, *les spectateurs* et *le public*, *les jeunes* et *la jeunesse*, etc. Chacun des Ncoll apporte, par différence avec le GN pluriel, le point de vue rassembleur qui lui est spécifique¹⁰.

La cohésion ainsi évoquée est également à mettre en lien avec l'analyse de la pluralité caractérisant les Ncoll proposée par Guillaume (1964). Par opposition au pluriel grammatical qui peut être dit « externe » dans les termes de l'auteur, la pluralité caractérisant les Ncoll peut en effet être qualifiée d'« interne » en ceci que l'identité catégorielle des éléments implique une homogénéité interne et accentue le principe cohésif de la collection. Ceci rapproche à certains égards les Ncoll des noms massifs¹¹, dont ils diffèrent cependant par leur pluralité sémantique et par le fait que le tout et ses éléments n'appartiennent pas à la même catégorie ontologique et référentielle¹².

Il n'en demeure pas moins que les Ncoll, et peut-être certains d'entre eux plus que d'autres, ont fondamentalement un statut bivalent : relevant tout à la fois du discret (formés d'éléments qu'on peut isoler, fût-ce par les noms postiches mentionnés plus haut) et du continu, si l'on se fixe sur les propriétés communes qu'ils subissent. Ces deux caractéristiques ne les éloignent pas non plus totalement des GN définis : dire *les clients*, *les jeunes*, comme dire *la clientèle*, *la jeunesse*, c'est gommer les différences entre les éléments en ne conservant que ce qu'ils ont en commun. Mais cette similarité s'exprime de manières différentes, et n'a pas la même portée dans les deux cas.

1.1.3. Ambivalence sémantico-référentielle des noms collectifs

⁹ Certes au pluriel. Nous négligeons ce point, car la mise au pluriel de *collections* nous paraît relever de l'idiomatisme davantage que d'un sens pluriel. La comparaison porte sur *collection* / *livres*, la collection étant, dans ce contexte, l'ensemble des livres.

¹⁰ Joosten *et al.* (2004) montrent que certains Ncoll, en néerlandais, sont conçus préférentiellement comme un tout, alors que d'autres sont plutôt abordés comme une pluralité d'éléments.

¹¹ Voir Lecolle (1997 et 1998), Flaux (1998 et 1999), Lecolle et Leroy (2006). Le rapprochement a pu également être proposé entre Ncoll, massif et SN pluriels indéfinis (*des fleurs*) : voir entre autres Bunt (1979), Mufwene (1981), Link (1983) et Bosveld-De Smet (2000). Par ailleurs, on sait que ce qui est collectif dans une langue peut être massif ou rendu par un pluriel dans une autre (voir les exemples de fr. *cheveux*, angl. *hair* ; fr. *épinards*, angl. *spinash* ; fr. *raisin*, all. *Trauben*).

¹² Il faut cependant ici distinguer entre eux les types de Ncoll. Voir par exemple le cas typique des Ncoll massifs (*bijouterie*, *quincaillerie*, *outillage*, etc.), cf. Lecolle (1997), Lammert (2010 et à par.) : un bijou, un outil, c'est « de la bijouterie / de l'outillage ».

Nous poursuivons ces questions en développant à présent la dualité sémantique des Ncoll, qui correspond à leurs deux versants – pluralité interne et singularité atomique¹³.

Les collections vivent une « double vie ». Comme l'illustre cette remarque de Thomas Hobbes : « la même cité, dont les actes procèdent continuellement de la même institution, que les habitants soient les mêmes ou non », la collection est indépendante des avatars des entités individuelles qui la composent : dans une certaine mesure, et variablement selon les types de groupes, la collection peut changer sans que les individus ne changent, et inversement les individus peuvent changer sans que l'entité-collection ne change. Ce jeu de permanence / changement et de différences entre groupe constitué et ensemble d'individus se vérifie sur le plan discursif si l'on observe qu'on peut prédiquer, sans contradiction, des propriétés des référents des Ncoll, en tant que groupes, qui ne sont pas vraies des individus les composant : dans *un électorat composite* par exemple, *composite* s'applique au groupe et non aux individus.

On peut systématiser ces observations : certaines expressions sélectionnent systématiquement l'un ou l'autre des « niveaux » :

(i) La pluralité interne transparait dans la compatibilité des Ncoll avec les prédicats verbaux nécessitant un sujet pluriel (cf. Kleiber 1990, Dubois & Dubois-Charlier 1996, Borillo 1997, Flaux 1998 et 1999), à savoir les verbes de rassemblement (8), de dispersion (9), et de modification de la collection qui nécessitent un complément spécifiant la modification apportée (10) :

(8) Le troupeau se rassemble en contrebas. / Les chèvres se rassemblent en contrebas.

(9) Ce couple s'est séparé. / Ces deux jeunes gens se sont séparés.

(10) La commission éclate en deux groupes opposés / se sépare en sous-commissions. (Dubois & Dubois-Charlier 1996)

Certains adjectifs mettent également au jour le pluriel interne des Ncoll :

(11) L'assistance est nombreuse. / Ces personnes sont nombreuses. – un jury unanime / des jurés unanimes

de même que des locutions adverbiales, telles que *en masse*, *d'un commun accord*, *à la majorité*, *comme un seul homme*, *à l'unanimité* (cf. Borillo *op. cit.* : 112) :

(12) (Le comité / les étudiants) (a / ont) voté (à l'unanimité / à la majorité / en masse).

(ii) Niveau de l'entité supérieure. Certains prédicats ou modifieurs du GN collectif ne s'appliquent pas aux éléments, mais au groupe. Flaux (1998) parle à ce propos de « la totalité comme [d'une] barrière », empêchant des caractéristiques d'atteindre les membres eux-mêmes. Ici, on trouve les qualificatifs se rapportant à la taille ou à la composition du groupe :

(13) Un grand troupeau / bouquet – un groupe / une manifestation imposant-e – un large électorat

¹³ Bivalence souvent remarquée, dans les approches sémantiques et sémantico-discursives du moins (Lecolle 2007, 2013, Lammert *op. cit.*, Arigne *op. cit.*). Voir la description de *peuple* dans ces termes par Tamba (2012).

d'autres (*fourni, dense, hétérogène, composite*), se rapportant au groupe, permettent une qualification de l'agencement de la pluralité interne :

(14) une foule dense, un auditoire hétérogène, un jury composite

Les adverbes distributifs et de simultanéité comme *ensemble, simultanément, conjointement, séparément, alternativement, chacun de son côté, à tour de rôle* ou *un à un*, compatibles avec le pluriel grammatical, entrent en revanche en contradiction avec l'expression d'une unité :

(15) (* Le jury vote), (les jurys, les jurés votent) (conjointement, à tour de rôle, un à un, ensemble). (Borillo 1997 : 113)

D'autres expressions spécifiquement distributives, telles que celles portant sur les parties du corps d'individus, sont inadéquates avec les Ncoll, alors qu'elles sont compatibles avec le GN pluriel correspondant aux éléments :

(16) (Les joueurs / ? L'équipe) tourne(nt) la tête – (Les soldats / ? L'armée) (ont / a) froid aux pieds

Enfin, l'ambivalence sémantique des Ncoll se lit aussi dans la possibilité de deux types de reprises anaphoriques. L'anaphore coréférentielle – phénomène banal s'il en est – fait ressortir l'atomicité des Ncoll par le pronom *il / elle* au singulier (17). Un type particulier d'anaphore non coréférentielle, à savoir l'anaphore indirecte collective, permet en revanche de reprendre les éléments qui forment la collection (Borillo *op. cit.* : 111-112, Flaux 1999 : 482). Cet emploi est restreint aux Ncoll rassemblant des entités humaines (Kleiber 1994 : 168) qui jouent le rôle d'antécédent, les éléments de ces collections étant introduits dans le discours par le pronom *ils* qui reste invariable, quel que soit le genre des éléments « antécédents » – (18) et (19) :

(17) L'**équipe** est sur le point de gagner : elle se surpasse pour ce match décisif.

(18) L'**équipe** est sur le point de gagner : ils se surpassent tous pour ce match décisif.

(19) J'ai eu la chance de connaître la **famille** XXX. Ils vivaient (...) (interview de Jacques Chancel, radio, 21/01/2014)

Ceci dit, on rencontre fréquemment, dans les faits, hésitations et fluctuations portant sur des phénomènes d'accord, singulier (20) ou pluriel (21) et (22) et d'anaphore (23), ou des énumérations de qualificatifs théoriquement divergents : voir (24), où *large* porte sur la taille du groupe, tandis que la qualité *divers*, qui porte sur le groupe, ne peut être dite que des éléments qui le composent :

(20) Une **horde** de vigiles faisait office de comité d'accueil (récit, e-mail)

(21) Une **compagnie** d'oiseaux tourbillonnaient dans le ciel bleu. (G. Flaubert)

(22) L'heure avance. Les questions s'enchaînent. Une **forêt** de mains se lèvent à chaque fois que le micro va être distribué aux journalistes. (*L'Express*, 15/01/2014)

(23) [...] transporter le grand **public** et leur faire découvrir les fonds marins (exemple de Berrendonner & Reichler-Béguelin 1995)

(24) Pourquoi la mondialisation et la finance, considérées par nombre d'économistes comme utiles au développement, suscitent-elles tant d'hostilité dans un **électorat** aussi large que divers ? (*Le Monde*, 2/05/2012)

Ces hésitations sont une contrepartie morphosyntaxique de l'ambivalence des Ncoll. On peut parler, à la suite de Berrendonner & Reichler-Béguelin (1995), d'« accord associatif » : l'inférence (l'association), qui prend effet aussi bien dans l'accord grammatical que dans l'anaphore, se manifeste parfois par le choix du marquage morphologique du pluriel sémantique au détriment de ce que la grammaire attendrait, *i. e.* le singulier. C'est ce que la tradition rhétorico-grammaticale nomme une syllepse¹⁴ – accord selon le sens (par opposition à la grammaire), et qui est aussi un des critères de délimitation des Ncoll pour la linguistique anglaise (cf. Lammert 2010, Arigne 2011).

1.2. Collectif et détermination

Le trait 'collectif' des Ncoll qui, comme on l'a vu, se traduit au niveau sémantique notamment par une pluralité interne, permet à certains de ces noms d'être utilisés à des fins déterminatives dans la structure [Det Ncoll de (Det) N₂]. La structure de ces GN dont le Ncoll est la tête met au jour certains aspects et comportements des Ncoll relatifs à la pluralité et à la relation lexicale existant entre collections et éléments. La littérature sur les Ncoll a emprunté deux voies principales à ce propos : le rapprochement des Ncoll avec les SQ¹⁵ tels que *une kyrielle de, une flopée de*, etc. (cf. Dölling 1991 et Lecolle 1997 : « Ncoll quantificateurs ») ; au contraire, l'apport d'arguments pour une meilleure distinction entre Ncoll et SQ (cf. Flaux 1997 et 1998).

Deux cas de figure peuvent être mis en lumière, selon que les éléments de la collection sont ou non spécifiés, et selon leur degré de précision sémantique.

(i) Les Ncoll qui sont lexicalement spécifiés, c'est-à-dire, dans les termes de Lammert (*op. cit.*, chap. V), les collections composées d'éléments lexicalement déterminés (cf. notre discussion de 1.1.1 *supra*), ont principalement un emploi de nom plein en tant que Ncoll, mais peuvent aussi être utilisés avec des noms d'éléments inattendus. Ils ont alors un emploi en tant que SQ. On opposera ainsi, avec des noms tels qu'*armée, forêt, troupeau, meute, gerbe, bouquet*, les emplois de (25) avec ceux de (26) :

(25) *une meute de loups* (Buvet 1994), *une gerbe de fleurs*, *une flotte de (quinze) paquebots*, *une forêt d'arbres séculaires*, *un troupeau de chèvres*

(26) *une meute de créanciers* (Buvet 1994), *une gerbe d'étincelles* (Borillo 1997), *une flotte de souvenirs* (M. Proust), *une forêt de (mains tendues, mâts)*, *un troupeau de touristes*

Le Ncoll passe alors dans le domaine quantitatif sans pour autant perdre les traits qui faisaient sa spécificité dans la classe des Ncoll. Une telle quantification s'établit sur la base d'une analogie, qui peut avoir pour fondement :

- la pluralité interne des collections : *foule, multitude*
- la forme des collections : *gerbe, litanie...*

¹⁴ Voir à ce propos l'article « collectif » de l'*Encyclopédie*, rédigé par Dumarsais.

¹⁵ Plusieurs étiquettes cohabitent pour qualifier les N susceptibles d'emplois déterminatifs : « déterminants nominaux » (Dessaux 1976), « déterminants nominaux quantificateurs » (Buvet 1993 et 1994), « noms déterminatifs » (Borillo 1997), « substantifs quantificateurs » (Benninger 1999 et 2001).

- la forme des éléments des collections : *une forêt de mâts, de mains (levées)*
- le mode de constitution du groupe : *florilège*, ou son comportement (supposé) : *troupeau, meute, horde, essaim...*

(ii) On observe une répartition inverse des emplois de certains Ncoll qu'on qualifiera de sous-spécifiés (*pile, file, lot, liste, série*, etc.). Ils sont en effet majoritairement employés comme SQ – voir *rangée* dans l'exemple (27) vs (28) :

(27) Je descendis dans l'église, la trouvai fermée à clef, m'étendis sur **une rangée de chaises**, dormis d'un œil et regagnai mon clocher avant la première messe. (J. Perry, *Vie d'un païen*, 1965)

Les emplois de ces noms en tant que Ncoll n'apparaissent que dans des contextes bien particuliers qui saturent les informations relatives aux éléments de la collection¹⁶. Ainsi, en (28), l'emploi de la locution prépositionnelle *au bout de* empêche l'interprétation quantitative de *rangée* qu'on avait en (27), au profit d'une lecture locativo-collective :

(28) Puis, se levant, elles allaient s'asseoir AU BOUT D'**une rangée de chaises** préparées à l'avance. Toutes parlaient bas, comme on parle en présence des morts. (E. Moselly, *Terres lointaines*, 1907)

On peut comparer aussi, par exemple, les sens de *majorité*, comme Ncoll en contexte politique (*la majorité vs l'opposition*) ou comme SQ (*une forte majorité de Français sont favorables [...]*), ou encore *groupe* (musical) et *groupe de gens, population, cohorte* comme Ncoll humain « plein » ou comme terme statistique (*une population d'oiseaux, une cohorte d'étudiants*). Ces fluctuations du sens selon le contexte et le nom considéré (sens plein du Ncoll ou sens « réduit » à la pluralité, parfois assortie du mode d'organisation) sont à mettre en relation avec le statut bivalent des Ncoll : pour certains d'entre eux (*meute, troupeau, gerbe, foule, horde, essaim*), la pluralité peut prendre le pas sur leur signification spécifique et s'y combiner, ou encore reléguer au second plan, voire occulter cette spécificité.

Le passage de certains Ncoll dans la classe des déterminants complexes à valeur collective peut s'envisager dans un cadre diachronique. Béguelin & Berrendonner (1995) parlent, à propos de noms comme *majorité*, de grammaticalisation, et on peut en effet peut-être voir les exemples donnés ci-dessus en (i) comme des cas de « javellisation » (perte de traits sémantiques). On remarque d'ailleurs que certains noms considérés comme « collectifs » par Dumarsais (*op. cit.*) – cf. *multitude, le plûpart* (sic), *quantité*, aux côtés de *régiment, troupe* – ne le sont plus seulement, ou plus du tout : ce sont à présent des déterminants quantifieurs.

2. Référence collective et sémantique lexicale

Comme nous avons commencé à l'illustrer au cours des développements précédents, les Ncoll français présentent une diversité qui défie les velléités de

¹⁶ Nous ne rentrerons pas dans les détails ici concernant les différents tests permettant d'établir à quel emploi l'on a affaire. Pour une analyse détaillée des emplois des Ncoll (sous-spécifiés ou non) en tant que SQ et en tant que noms pleins, voir Lammert (*op. cit.*), sur la base des travaux de Benninger (1999).

classement. Dans cette section, nous proposons (§ 2.1) quelques critères et regroupements, puis nous abordons la question des Ncoll issus d'une dérivation sémantique – métonymique principalement (§ 2.2). Les deux points sont liés dans la mesure où l'étude des dites dérivations sémantiques révèle des faits qui sont, en réalité, régulièrement producteurs de certains types de Ncoll, ainsi que des phénomènes de polysémie qui apparaissent avec bon nombre de Ncoll.

2.1. Unité et diversité des noms collectifs

Quelques remarques préalables : tout d'abord, notre propos est destiné à esquisser des pistes d'analyse, voire des questions davantage que des réponses définitives. Ensuite, nos critères sont principalement sémantiques, et nous ne nous avançons pas sur la possibilité de contreparties syntaxiques systématiques.

Avant d'en venir à ces critères sémantiques, quelques mots de la morphologie lexicale des Ncoll : celle-ci est représentée, en français, par la suffixation sur la base du N de membre ; plusieurs suffixes sont concernés, offrant ainsi un nombre non négligeable de relations élément / collection marquées morphologiquement. En voici quelques exemples¹⁷ : *-ail(le)* (*bétail, volaille, valetaille, marmaille*), qui allie au sens collectif une péjoration (voir aussi *racaille*, démotivé d'un point de vue constructionnel) ; *-ure* (*mâturation, ossature, membrure*) ; *-èle* (*patientèle, clientèle, parentèle*) ; *-age* (*feuillage, cousinage, voisinage, outillage*) ; *-erie* (*argenterie, joaillerie, bijouterie*) ; *-aire* (*bestiaire, argumentaire*) ; *-ade* (*colonnade*) enfin, qui n'est plus réellement un affixe vivant pour les Ncoll. Aucun des cas (hormis *-èle* peut-être) ne relève univoquement de la valeur collective, en français contemporain du moins : ainsi, le lien morphologique de *magistrature* à *magistrat* par exemple n'a une valeur collective que par métonymie, à partir du sens de « charge, fonction »¹⁸ ; de même, les suffixés en *-erie* cités ont d'autres acceptions (*bijouterie* : activité, profession). Nous renvoyons à Aliquot-Suengas (2003) pour une discussion.

Plusieurs auteurs se sont attaqués, de manière plus ou moins systématique et générale, à des classements des Ncoll d'un point de vue sémantique. Outre nos propres travaux (Lecolle 1997, Lammert 2010), mentionnons en particulier :

- Cruse (1986), qui distingue, pour l'anglais, trois types de relations membre / collection et, partant, trois types de collections différentes, à savoir les groupes (rapport *group / member* [+H], critère fonctionnel), les classes (*class / member* [+H], critère de ressemblance), les collections (*collection / member* [-H]) ;
- Joosten (2006) qui, à propos du français, oppose de « vrais » Ncoll à des « *aggregate nouns* » : ceux-ci sont fondés sur la ressemblance des éléments, et donc une sémantique de classe et non d'ensemble (*set*), et ont des propriétés syntaxiques de « massifs » (*argenterie, bétail, feuillage, gibier, lingerie*¹⁹) – ce qui, selon nous, et à la différence de l'auteur, ne s'oppose pas à ce qu'on les intègre parmi les Ncoll ;

¹⁷ Voir Aliquot-Suengas (2003) pour une analyse complète de la suffixation des Ncoll en français, et Mihatsch (*op. cit.*) pour des exemples de préfixation (*Ge-* en allemand) ou de suffixation dans plusieurs langues, notamment dans les langues romanes.

¹⁸ Voir aussi *infra* en 2.2. les cas de *-esse, -at* et *-aie*.

¹⁹ Sur ces noms, voir également Kleiber (1990), Wiederspiel (1992) et Nicolas (2002).

- Aliquot-Suengas (1996) qui, dans le cadre de l'analyse des suffixés du français, présente une typologie très précise reposant sur des critères référentiels (nature des tous, des parties et de leurs relations), et des critères morphologique, syntaxique, énonciatif²⁰...

Comme nous l'avons montré au travers de nos exemples dans ce qui précède, les Ncoll, soit (A) concernent un (ou plusieurs) type(s) de référents : référents humains – *association, confrérie, cortège, jury, main d'œuvre, orchestre, société* –, animaux – *essaim, horde, société* également, *troupeau, volaille* –, objets naturels – *archipel, forêt, nébuleuse* – ou artefactuels – *argenterie, argumentaire, courrier, flotte, monnaie, vaisselle*²¹ –, soit (B) sont en quelque sorte indifférents, antérieurs à une assignation référentielle – ce qui ne veut pas dire qu'ils n'aient pas de sens : *collection, ensemble, groupe*, mais aussi, dans l'acception statistique, *cohorte, communauté, famille, population*. D'autres catégories sont proches de la (B) en ce sens que les Ncoll ne correspondent pas à un type de référent, mais à un mode de groupement d'« objets » individuels quels qu'ils soient, selon une configuration matérielle (*colonne, enfilade, pile*) ou encore selon un regroupement fonctionnel. Ce dernier cas concerne un certain nombre de déverbaux (*accumulation, assortiment, formation, ramassis, rassemblement, recueil, regroupement, succession*), dont certains se spécialisent (*détachement, direction*), rejoignant alors la catégorie (A) – ici [+H].

Le critère ontologique, tel que mentionné ci-dessus pour la catégorie (A) est, certes, pertinent car il est structurant, et opératoire du point de vue distributionnel (trait [+/-H]), mais il est trompeur à certains égards. D'une part parce que d'autres critères discriminants sont valables pour les différentes sous-catégories de (A) (le mode de regroupement des éléments en particulier) ; d'autre part parce que des critères s'ajoutent à ce premier, mais pour une seule sous-catégorie, celle des Ncoll [+H], où le critère « évaluatif » (ou encore « énonciatif »), par exemple, délimite des Ncoll comme *crème, élite, gratin et piétaille, racaille, vermine* (vs *comité, chorale, personnel, police*).

Repartons cependant d'une première sous-catégorie de (A), celle des Ncoll [+H], afin de situer ses spécificités. Il découle du trait [+H] plusieurs caractéristiques générales importantes : le trait détermine des questions liées à la socialité, au politique, à l'organisation, qu'on peut retrouver, dans une moindre mesure, dans les collections animales. Ces caractéristiques influent par exemple sur le mode de regroupement des éléments (voir *infra*). Sur ces bases, on peut également situer dans le cadre de ce que nous nommons la « socialité » le fait que les Ncoll évaluatifs mentionnés ci-dessus sont réservés aux humains et que, de plus, l'évaluatif apparaît comme une motivation pour un transfert de sens, par métaphore, de Ncoll animaux vers un emploi [+H] (*vermine, troupeau*).

Venons-en au critère du mode de regroupement des éléments (cf. Lammert *op. cit.* chap. V), qui s'applique aux différentes sous-catégories de (A). Pour les Ncoll concernés, il se spécifie en (i) regroupement spatial : *assistance, bouquet, chambrée*,

²⁰ Voir le tableau récapitulatif p. 126.

²¹ Il faudrait affiner la distinction « naturel / artefact » : en effet, dans notre monde fondamentalement culturalisé et domestiqué, la plupart des regroupements, y compris d'objets naturels, sont en fait des artefacts. Sur un terrain strictement linguistique, on remarquera que les Ncoll intègrent dans leur signification le point de vue du regroupement – y compris ceux désignant des objets naturels.

chevelure, cortège, feuillage, forêt, foule, mâturation, public, roseraie, troupeau ; (ii) fonctionnel et/ou (iii) social, correspondant aux Ncoll animés principalement : en annulant la distinction (ii) / (iii) pour simplifier, on citera *académie, clan, club, communauté, cordée, coterie, famille, gouvernement, harde, jury, mafia, orchestre, réseau, secte, société, tribu, troupe, voisinage*. Les regroupements fonctionnels et sociaux sont un cas où les conséquences du trait [+H] sont les plus fortes, du point de vue de l'abondance de Ncoll correspondants et de la finesse des distinctions entre eux.

On citera pour finir un dernier critère, mentionné par tous les auteurs cités *supra* : ce critère se rapporte directement à la question de la ressemblance entre eux des membres d'une collection dénotée par le Ncoll (cf. notre définition en § 1). On pourrait dire en première approximation que tous les Ncoll sont concernés par la ressemblance des membres. Mais certains le sont moins que d'autres : *chambrée, foule, multitude, pile, rassemblement*, par exemple *vs argumentaire, chevelure, clientèle, magistrature, marmaille, mâturation, voisinage* (suffixés), mais aussi (entre autres) *courrier, ethnologie, vaisselle, mobilier, plèbe, police, progéniture* : dans tous ces cas, mais de manières différentes, les membres de la collection sont identiques ou similaires, et le rassemblement se fait sur cette base, exclusivement (*progéniture*), ou non (*voisinage* cité *supra*). La question de la ressemblance, voire de l'identité des membres entre eux est, en soi, une mine, tant d'un point de vue théorique qu'empirique (cf. Lecolle 2013). Il va de soi qu'elle reste ouverte après ces quelques observations.

Nous en venons à présent à de brèves remarques sur les Ncoll par sens dérivé.

2.2. Noms collectifs par dérivation sémantique

Certains noms sont ouverts à une référence collective, mais dans un sens second, tributaire du contexte d'emploi. Ces variations sémantiques ne sont cependant pas simplement conjoncturelles, mais obéissent à des processus réguliers dont certains (lexicalisés) sont d'ailleurs présentés ci-dessus. Ces variations régulières sont présentes dans plusieurs séries de noms :

- des noms de lieux (*pays, région, ville, cinéma, place, bureau, maison, salle, nid, fourmilière, ruche*) qui peuvent renvoyer aux occupants de ces lieux – ce qu'on peut considérer comme reposant sur un rapport contenant / contenu. Une variante de ce rapport est représentée par les liens réguliers et morphologiquement marqués qu'on peut voir dans la série nom d'arbre / lieu planté d'arbres-ensemble d'arbres (*chênaie, peupleraie*) ;
- des noms d'institutions (*gouvernement, parlement, église*) qui peuvent servir à désigner les personnes qui font partie de ces institutions ;
- des noms communs (*l'époque, la période*) et des noms propres temporels de périodes historiques (*le Moyen-Âge, l'Antiquité* – exemples de Flaux 1999) ;
- des noms prédicatifs comme *manifestation, immigration, répression, coopération* ou *expédition*, qui dénotent les « personnes qui font / participent à + N », c'est-à-dire qui sont agent de la relation prédicative exprimée par le nom, comme en (29) :

(29) Cuba : la **dissidence** brave la **répression**. (*Le Monde*, 11/1999).

- certains noms de qualité (*jeunesse, noblesse, humanité, communauté*) qui sont ouverts à une référence collective impliquant le « passage de la qualité non pas au porteur individuel de la qualité mais à l'ensemble des individus porteurs de la qualité en question²² » (Flaux 1999 : 495 ; Aliquot-Suengas 1996) ;
- proches des précédents, des noms de statut social (*bourgeoisie, prolétariat, salariat*).

Ces dérivations sémantiques s'appliquent aux noms communs, mais aussi, dans les cas pertinents, aux noms propres : noms d'institutions (*Matignon, le Ministère de l'intérieur*), toponymes (noms de villes, de pays, de régions).

On explique généralement ces phénomènes par la mise en œuvre d'un processus métonymique (cf. Bonhomme 2006 ; Flaux 1999) ou synecdochique abouti, c'est-à-dire avec lexicalisation de l'acception (voir Flaux *ibid.*, pour les noms de qualité). Selon Borillo (1997), les changements de référence observés sont à considérer comme le résultat d'une « recatégorisation » reposant sur une relation partie / tout ou sur un rapport métonymique entre le N et les éléments qui lui sont associés.

Les cas de dérivation sémantique cités peuvent être considérés comme mettant en œuvre des types réguliers de polysémie, dans la mesure où un terme présente deux (ou plusieurs) acceptions distinctes – auxquelles sont associées des références différentes – reliées entre elles par un lien sémantique particulier et régulier. De fait, on peut considérer que la référence collective ainsi obtenue n'est pas ou plus réellement en synchronie une dérivation et qu'elle ne fait que mettre en lumière une « facette » particulière d'un objet : celui-ci peut alors être envisagé selon sa facette « spatiale », « collective » ou « institutionnelle » par exemple (cf. Cruse 1996, Kleiber 1999, Lammert 2010).

En guise de conclusion : approche rhétorique et discursive des noms collectifs

En dépit de leur diversité, les Ncoll – qu'ils le soient en tant que lexème ou par dérivation sémantique – présentent des propriétés régulières : pluralité interne, atomicité, ambivalence due à leurs deux niveaux d'appréhension. Selon les cas, leur signification lexicale est plus ou moins précise, et les informations sur le mode de regroupement des éléments prennent ou non le pas sur celles concernant ces éléments eux-mêmes. Ces caractéristiques sont, en elles-mêmes, susceptibles d'induire des effets de sens : confusion entre niveau du tout et celui des éléments, ambiguïté, flou sur la composition en termes aussi bien quantitatifs que compositionnels : outre les exemples de *la presse* et *l'approvisionnement* mentionnés plus haut, citons celui de *communauté* qui, dans l'expression confraternelle et chaleureuse *notre communauté universitaire* usuellement employée, permet d'inclure, avec ou sans spécification, enseignants et / ou étudiants, ou tous personnels universitaires (pour *communauté*, voir Lecolle 2007).

Ces effets de sens, parce qu'ils se basent sur le sémantisme des Ncoll, passent souvent inaperçus en discours, mais peuvent aussi être au service de stratégies discursives et rhétoriques diverses : on rapportera par exemple aux Ncoll des effets

²² Pour *communauté*, cela correspond au passage de « avoir en commun » à « ceux qui ont en commun » (Lecolle, 2013).

d'hyperbole, de contradiction entre appréhension distributive et collective ou de syllepse de sens par superposition des deux :

(30) **Le monde** observe comment Bill Clinton va s'en sortir. (radio, 1998)

(31) Jamais **l'Amérique** n'a connu une aussi longue période de prospérité, et jamais, à en croire les statistiques, elle n'a autant passé de temps au travail. (*Le Nouvel Observateur*, novembre 2000, à propos du temps de travail).

(32) C'est fou ce qu'ils attendaient mon retour dans la salle d'audience ! [...] Celui-là n'est pas des nôtres. [...] Et l'innombrable regard de la **salle** confirmait. (D. Pennac, *Monsieur Malaussène*, p. 512).

(33) Dans les écoles clandestines des musulmans kosovars, les gosses apprennent qu'ils sont un **peuple** et qu'un jour le pays des Aigles reprendra son envol. (Kosovo, *Le Figaro* 27-28/03/1999).

Ainsi, loin de n'être que de simples outils de référence plurielle, les Ncoll constituent, de par leur richesse sémantique, de remarquables auxiliaires rhétoriques.

Bibliographie

ALIQUOT-SUENGAS Sophie (1996) : *Référence collective / sens collectif. La notion de collectif à travers les noms suffixés du lexique français*, Thèse de Doctorat, Université de Lille III.

– (2003) : « Les dérivés français à référence collective », *Langages*, 152, p. 33-50.

ARIGNE Viviane (2011) : « La figure du tout intégré et les noms discrets collectifs », *Anglophonia* n° 30, p. 59-99.

BARKER Chris (1992) : « Group terms in English : representing groups as atoms », *Journal of Semantics*, 9, p. 69-93.

BENNINGER Céline (1999) : *De la quantité aux substantifs quantificateurs*, Paris, Klincksieck.

– (2001) : « Une meute de loups / Une brassée de questions : collection, quantification et métaphore », *Langue française*, 129, p. 21-34.

BERRENDONNER Alain & REICHLER-BÉGUELIN Marie-José (1995) : « Accords "associatifs" », *Cahiers de praxématique* 24, p. 21-42.

BONHOMME Marc (2006) : *Le discours métonymique*, Berne, Peter Lang.

BORDRON Jean-François (1991) : « Les objets en parties », *Langages*, 103, p. 51-65.

BORILLO Andrée (1997) : « Statut et mode d'interprétation des noms collectifs », in C. Guimier (éd.), *Cotexte et calcul du sens*, Caen, Presses Universitaires de Caen, p. 105-121.

BOSVELD-DE SMET Leonie (2000), « Du pluriel au massif », *Verbum*, XXII-4, p. 363-378.

BUNT Harry C. (1979) : « Ensembles and the Formal Semantic Properties of Mass Terms », in J.F. Pelletier (ed.), *Mass terms: some philosophical problems*, Dordrecht / Boston / London, D. Reidel Publishing Company, p. 249-277.

BUVET Pierre-André (1993) : *Les Déterminants nominaux quantifieurs*, Thèse de Doctorat, Université de Paris XIII.

– (1994) : « Détermination : les noms », *Linguisticae investigationes*, XVIII-1, p. 121-150.

- CRUSE D. Allan (1986) : *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- (1996) : « La signification des noms propres de pays en anglais », in S. Rémi-Giraud et P. Rétat (éds), *Les Mots de la nation*, Lyon, PUL, 93-102.
- DESSAUX [-Berthonneau] Anne-Marie (1976) : « Déterminants nominaux et paraphrases prépositionnelles: problèmes de description syntaxique et sémantique du lexique », *Langue Française*, 30, p. 44-62.
- DÖLLING Johannes (1991) : « Group expressions and the semantics of plurals and collective nouns », in I. Zimmermann (ed.), *Syntax und Semantik der Substantivgruppen*, Berlin, Akademie Verlag, p. 147-183.
- DUBOIS Jean et DUBOIS-CHARLIER Françoise (1996) : « Collectifs d'êtres vivants », *Linx*, 34-35, p. 125-132.
- DUMARSAIS César Chesneau (1751-1772) : « Collectif », in D. Diderot et J. D'Alembert (éds), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, version électronique [<http://encyclopedie.uchicago.edu/>], consulté le 24/01/2014.
- FLAUX Nelly (1997) : « Les noms collectifs », *Analele Universitatii din Timisoara. Seria Stiinte Filologice*, 34/35, p. 31-45.
- (1998) : « Les noms collectifs et la prédication », in M. Forsgren, K. Jonasson et H. Kronning (éds), *Prédication, assertion, information*, Actes du colloque d'Uppsala (juin 1996), Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, p. 173-183.
- (1999) : « À propos des noms collectifs », *Revue de linguistique romane*, 63, p. 471-502.
- GUILLAUME Gustave (1964) : *Langage et science du langage*, Paris, Nizet.
- IRIS Madelyn A., LITOWITZ Bonnie E., EVENS Martha W. (1988) : « Problems of the part-whole relation », in M.W. Evens (ed.), *Relational models of the lexicon*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 261-288.
- JOOSTEN Frank (2006) : « Why *club* and *lingerie* do not belong together. A plea for redefining collective nouns », in G. KLEIBER, C. SCHNEDECKER et A. THEISSEN (éds), *La Relation partie-tout*, Paris-Louvain, Peeters, p. 73-88.
- JOOSTEN Frank, DE SUTTER Gert, DRIEGHE Denis, GRONDELAERS Stef, J., HARTSUIKER Robert & SPEELMAN Dirk (2004) : « Dutch Collective Nouns and Conceptual Profiling », *Linguistics* 45, 85-132.
- KLEIBER Georges (1990) : *L'Article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Droz.
- (1994) : *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- (1999) : *Problèmes de sémantique : la polysémie en question*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- (2001) : *L'Anaphore associative*, Paris, PUF.
- LANDMANN Fred (1989) : « Groups », *Linguistics and Philosophy*, 12 part I, p. 559-605 in n°5, part II, p. 723-744 in n°6.
- LAMMERT Marie (2010) : *Sémantique et cognition : les noms collectifs*, Genève, Droz.
- LAMMERT Marie (à par.) : « Référence collective massive vs référence plurielle indéfinie », *Langue Française*.
- LECOLLE Michelle (1997) : *Étude des noms collectifs en français*, Mémoire de D.E.A. de Sciences du Langage, Université de Toulouse le Mirail.

- (1998) : « Noms collectifs et méronymie », *Cahiers de grammaire*, 23, p. 41-65.
 - (2007) : « Enjeux argumentatifs de la nomination : le cas du nom collectif *communauté* dans les discours publics contemporains », in C. Boix (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion*, Paris, l'Harmattan, p. 227-247.
 - (2013) : « Noms collectifs humains : un point de vue de sémantique lexicale sur l'identité dans le rapport individu / groupe ». *Revue ¿Interrogations?* n°16, [en ligne].
- LECOLLE Michelle et LEROY Sarah (2006) : « Collectif, massif et partition dans les figures du nom propre », in G. KLEIBER, C. SCHNEDECKER et A. THEISSEN (éds), *La Relation partie-tout*, Paris-Louvain, Peeters, p. 543-557.
- MIHATSCHE Wiltrud (à paraître) : « Collectives », in P.O. Müller, I. Ohnheiser, S. Olsen, F. Rainer (eds), *HSK Word-Formation. An International Handbook of the Languages of Europe*, Berlin, Mouton De Gruyter.
- MUFWENE Salikoko S., (1981) : « Non-individuation and the Count/ Mass Distinction, *Papers from the 17th Regional Meeting*, Chicago Linguistic Society, 221-238.
- NICOLAS David (2002) : *La Distinction massif / comptable. Aspects linguistiques et conceptuels*, Louvain-Paris, Peeters.
- PULMAN S. G., (1983) : *Word Meaning and Belief*, London, Croom Helm.
- TAMBA Irène (1994) : « Un puzzle sémantique: le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout », *Le gré des langues*, 7, p. 64-85.
- (2012) : « “Le peuple” : un nom collectif, une notion ambivalente », in M. Wiewiorka (dir.), *Le peuple existe-t-il ?, Les entretiens d'Auxerre*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, p. 17-26.
- WIEDERSPIEL Brigitte (1992) : « Termes de masse et référence hétérogène », *Le Français Moderne*, LX, 46-67.
- WINSTON Morton E., CHAFFIN Roger et HERRMANN Douglas, (1987) : « A Taxonomy of Part-Whole Relations », *Cognitive Science*, 11, p. 417-444.